



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question écrite n° 93830

Texte de la question

M. Guy Delcourt attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie sur le manque de places pour les enfants handicapés dans les établissements spécialisés. Malgré la mise en œuvre du programme pluriannuel 2008-2016 de création de places en établissements et services pour personnes handicapées, force est de constater que de nombreux enfants handicapés ne sont pas accueillis, alors qu'une décision a été prise par les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), pour qu'ils puissent faire leur scolarité dans des conditions normales dans un institut médico-éducatif. Les établissements et les services d'aides par le travail sont aujourd'hui saturés et que de nombreux jeunes handicapés ne peuvent y être accueillis. Cette situation laisse de nombreuses familles dans le désarroi, en particulier celles dont les parents travaillent et dont les enfants ont besoin de l'accompagnement d'une tierce personne. Par conséquent, elle souhaiterait connaître les mesures urgentes que le Gouvernement entend prendre pour répondre à ce problème.

Données clés

Auteur : [M. Guy Delcourt](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93830

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 mars 2016](#), page 1883

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)